

## PREMIERS SECOURS

### RECYCLAGE « SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL » (SST) (IPERIA – MIRSS2018)

**Délai d'accès :** 1 semaine

**Accessibilité :** Nous contacter

**Public :** Tout public

**Durée :** 7h (1 jour)

**Intervenant(s) :**

Divers formateurs peuvent intervenir pour former les stagiaires au recyclage du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST). Tous ces formateurs possèdent les qualifications et diplômes nécessaires à cette formation.

**Modalités :**  En salle DÉFI -  Dans votre structure

**Date(s) et Lieu(x) :**

**EN SALLE** (DÉFI Bayonne)

- 09/07/2022

**SUR SITE** À définir avec la structure

**Tarif en financement employeur :**

**INTRA** Sur devis **INTER** 140€/personne

**Tarif en financement individuel :** 140€

**Tarif en financement IPERIA :** Nous contacter

**Méthodes pédagogiques**

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mises en situations et jeux de rôles
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation

**Évaluation des apports de formation :**

- Feuilles de présence
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

A l'issue de la formation, vous aurez effectué une révision globale de tous les gestes de secourisme et une actualisation des techniques de secourisme.

#### OBJECTIFS

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention et des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée, examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée
- Caractériser et participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention dans une situation de travail

## PROGRAMME

*Prérequis : être titulaire du certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail » de moins de 24 mois*

### I. Accueil et positionnement : 0h20

- Accueil des stagiaires et recueil de leurs attentes
- Présentation de la formation, de ses objectifs et de l'organisation logistique

### II. Retour d'expérience : 1h

- Retour sur l'expérience vécue par les stagiaires depuis leur formation initiale ou leur dernier recyclage sous forme de tour de table

### III. Révision du cadre juridique de l'intervention du SST, son rôle et ses missions : 0h40

- Exposé interactif à propos du cadre juridique de l'intervention du Sauveteur Secouriste du Travail. Connaître le rôle et les missions du SST.

### IV. Révision des gestes techniques existants, apprentissages des nouveaux gestes : 3h

- Revoir les définitions / causes / risques et conduite à tenir afin de répondre à chacune des situations suivantes :
  - La victime saigne abondamment – cas particuliers
  - La victime s'étouffe
  - La victime répond, elle se plaint d'un malaise
  - La victime répond, elle se plaint de brûlures – cas particuliers
  - La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
  - La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
  - La victime ne répond pas, elle respire
  - La victime ne répond pas, elle ne respire pas
- Révision des gestes de réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et de l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson.
- Démonstrations commentées justifiées, démonstrations en miroir et mises en situations pour chacune de ces situations
- Etudes de cas proposées et rédaction de la conduite à tenir en demi-groupe sur feuille papier et cas concrets de synthèse (individuellement)

### V. Appliquer ses compétences de SST au service de la prévention et de la maîtrise des risques professionnels : 0h40

- Rappel des notions de bases en matière de prévention
- Mettre à jour ses connaissances sur la contribution à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Revoir comment repérer les principaux risques professionnels
- Révision : Comment contribuer à supprimer ou réduire ces risques ?
- Révision : Qui informer à propos de ces risques selon le plan d'organisation de l'entreprise ?

### VI. Epreuve certificative : 1h20

- Certification des participants par des mises en pratique